



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

**Direction Départementale des Territoires**

Toulouse, le 28 octobre 2019

**Service Territorial**

Le directeur départemental des territoires

**Pôle Territorial Nord**

**Unité Portage Politique – Grande Agglomération  
Toulousaine**

à

Affaire suivie par : Johan Lavielle  
Téléphone : 05 81 97 73 06  
Télécopie : 05 81 97 73 09  
Courriel : [johan.lavielle  
@haute-garonne.gouv.fr](mailto:johan.lavielle@haute-garonne.gouv.fr)

Monsieur le Maire  
27 rue de Castelvielh  
BP 60207  
31 605 MURET CEDEX

**Objet** : Avis sur le projet de dixième modification du PLU de la commune de Muret

Par courrier du 30 septembre 2019, la commune de Muret a transmis à la DDT de Haute-Garonne un projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU).

Cette dixième modification poursuit comme objectif principal des ajustements réglementaires (diminution du nombre de place de stationnement en centre-ville et suppression de la servitude de mixité sociale rue avenue Douzans) et la modification d'emplacements réservés afin de faciliter la création d'aménagement de voirie au profit de modes actifs et la sécurisation de certains axes routiers.

La création de nouveaux emplacements réservés fait notamment écho aux travaux d'élaboration du schéma directeur cyclable du Muretain Agglo, pour lequel la commune de Muret est concernée par de nombreux corridors de liaison.

Je vous informe que les points portés au projet de modification n'appellent pas d'observation particulière.

Pour le directeur départemental des territoires

Le chef de l'unité Portage des Politiques GAT  
Adjoint au chef du pôle territorial nord

Erwan QUILLIEN